

## **Commission OUB**

### **Réunion du Mercredi 6 Novembre - 17h30**

Code couleur : *ce qui a été acté* (sauf si l'une des personnes absente n'est pas d'accord), *ce qui est remis à la réunion suivante*, *ce qui doit être fait avant la réunion suivante*

Présent.es: Vincent, Claire, Ariane, Dominique, Clément

-----  
• Rappel : Création de l'adresse mail [oub@lechalutier.org](mailto:oub@lechalutier.org) = pour les demandes des occupant.es (communication interne) et tous sujets abordés lors des réunions OUB  
L'adresse mail est gérée par Ariane, Julie, et Clément référent.es de la commission  
-----

Rappel avant de commencer la réunion :

- La réunion OUB est un espace de discussion collective concernant l'asso, le lieu, et l'occupation. Il n'est pas un espace pour se plaindre de problèmes interpersonnels.
- Il est aussi demandé de s'écouter, d'être bienveillant.e et d'équilibrer les temps de parole de chacun.e
- Merci également d'arriver à l'heure et de rester jusqu'à la fin de la réunion (pas seulement pour aborder le sujet voulu).
- Seuls les sujets à l'ordre du jour seront abordés.

-----  
**Ordre du jour :**

• **Bilan des sous-groupes**

- Parc et jardin :

Le groupe travaille sur un budget annuel consacré à l'entretien du parc, il peut présenter des devis en réunion OUB pour validation en Conseil Collégial ou directement au CC en cas d'urgence.

Lors des discussions sur le sujet nous avons parlé des différentes zones du parc à entretenir activement, à entretenir ponctuellement et à ensauvager. Le parc pourrait être un terrain d'étude pour des écoles ou des associations de sauvegarde de la nature. Des partenariats avaient déjà été fait dans ce sens là par le passé.

- **Retour sur la visite des propriétaires mardi 5/11/24**

Visite très positive, nous allons assez rapidement signer un compromis de vente, avec 3 clauses suspensives (changement de PLU via le Stecal, accord du permis de construire = ERP, obtention des fonds financiers ) et le versement d'un acompte de la part du chalutier sur nos fonds propres. Les propriétaires nous proposent, si leurs avocats sont d'accord, une prolongation du commodat jusqu'au 30 juin non renouvelable pour nous laisser le temps de finaliser le projet de financement du rachat.

- **Conditions d'habitation de la maison Saint Vincent**

Après plusieurs années d'habitation avec des modes de chauffage sommaires en automne, hiver et automne, les logements de la maison St Vincent se sont délabrés surtout à cause de l'humidité et malgré les travaux effectués par les habitant à leur charge. Ce délabrement concerne surtout les logements de Viridiana et Louis et celui de Claire, Vincent, Marius et Simon, celui de Clément est mieux orienté et n'a pas de cloisons intérieures, l'air circule mieux.

Sur toute la maison il y a des fuite de toit, aucune isolation et des moisissures sur les murs.

Il y a eu deux devis refusés par le CC pour l'installation d'une VMC.

Récemment Samuel a dit à Claire puis Vincent que la vmc pourrait être installée via une demande à OUB, gestion et contact, le CC a refusé de prendre en charge les travaux car la COP stipule qu'aucun travaux ne pourra être pris en charge par le chalutier.

Les solutions pour lutter contre les problèmes d'humidité chez Claire, Vincent et leurs enfants sont l'installation d'extracteur d'air ou vmc ou déshumidificateur d'air mais qui paye ? Claire et Vincent ont déjà pris en charge beaucoup de travaux pour rendre habitable leur logement, ils apprécieraient un geste du chalutier. Ils peuvent aussi installer des extracteurs d'air à leur frais mais dans ce cas les extracteurs leur appartiendraient et ils les emporteraient avec eux quand ils quitteront le logement.

- **Emprise de la scène mobile**

Quand va-t-elle être démontée ?

- **Entretien des poêle à granulé**

L'entretien devient nécessaire pour que les poêle restent en bon état.

- **Entretien des extérieurs**

Plus de lumière sur le parking

- **En vrac (discussions en dehors des ordres du jour)**

Les personnes présentes ce soir en réunions sont d'accord sur le fait que l'information peut avoir du mal à circuler au chalutier. Nous sommes tous bénévoles, en dehors de nos deux super salariés du tonnerre, et nous ne sommes pas infaillibles, mais il serait bien d'avoir un canal de diffusion des informations importantes pour le chalutier, en particulier sur le sujet du rachat. L'espace adhérent sur le site internet du chalutier sera probablement un bon moyen de pallier les problèmes de circulation de l'information au sein du Chalu.